



Communiqué de presse

Paris, le 25 février 2025

LE GROUPE LA POSTE ET CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE AIDENT LES AGRICULTEURS A PASSER AU E-COMMERCE POUR SOUTENIR LA VITALITE DES CAMPAGNES

Au salon international de l'agriculture le mardi 25 février 2025, Philippe Wahl, président-directeur général du groupe La Poste et Sébastien Windsor, président de Chambres d'agriculture France officialisent un projet de coopération autour du e-commerce avec la plateforme de vente en ligne Pourdebon.com. Après un premier bilan de partenariat fructueux, signé en 2024, comprenant la logistique et le transport de produits frais avec Chronofresh, les points postaux et les relais Pickup testés dans les points de vente à la ferme, la solution Pourdebon constituera un nouvel axe de développement dès 2025, au service des adhérents de Bienvenue à la ferme, marque du réseau des Chambres d'Agriculture.

Passer au e-commerce, un relai de croissance pour les agriculteurs

Recourir au e-commerce permet aux agriculteurs de constituer une vitrine pour leurs produits issus de la ferme et de soutenir leur activité en élargissant leur clientèle auprès de particuliers comme de professionnels. Pourdebon.com, filiale de Geopost (groupe La Poste) accompagne les agriculteurs dans cette transition numérique, avec un service simple et rapide intégrant, en plus de la visibilité offerte aux agriculteurs, la prise de commandes, le transport des produits issus de la ferme par Chronofresh et la gestion des paiements, pour garantir la rémunération du producteur au prix juste. Depuis sa création fin 2016, Pourdebon.com a livré plus d'un million de commandes provenant d'éleveurs, pêcheurs, maraîchers, viticulteurs et artisans pour proposer des produits frais et de saison.

Renforcer l'ancrage territorial et développer les circuits-courts

Depuis plusieurs années, la vente directe et les circuits courts constituent une tendance de consommation qui se développe. En témoigne le baromètre 2025* selon lequel 2 répondants sur 3 déclarent consommer des produits par ce moyen au moins une fois par mois, soit 6 points de plus qu'en 2023.

*Baromètre des circuits-courts Pourdebon 2025

Depuis la signature de la convention de partenariat entre Chambres d'agriculture France et le groupe La Poste en février 2024, les premiers services ont été déployés auprès du réseau des adhérents Bienvenue à la ferme. Près de 80 d'entre eux ont eu recours au service de transport de produits fermiers par **Chronofresh** et plus de 2 000 colis ont été envoyés. Viandes, foies gras, poissons ou même jus de légumes ont ainsi pu trouver de nouveaux débouchés.

Pour les services de proximité en milieu rural, 4 fermes accueillent un **point relais La Poste** (3 dans l'Eure et 1 en Haute Garonne) pour un test de 6 mois et 5 exploitations proposent le dépôt et le retrait de colis sous forme de **point relais Pickup**.

Ces services sont appelés à se développer dans les mois à venir, et seront renforcés par le nouveau partenariat avec Pourdebon.com.

Pour Philippe Wahl, président directeur général du groupe La Poste : « *La Poste souhaite soutenir la transition agricole, afin qu'elle soit économiquement viable, socialement responsable, juste pour les agriculteurs, saine pour les consommateurs et respectueuse de l'environnement. Marqueur de son engagement au service des professionnels agricoles et du monde rural, le groupe La Poste est heureux de figurer, aux côtés de son partenaire Chambres d'agriculture France, au salon de l'agriculture 2025.* »

Pour Sébastien Windsor, président de Chambres d'Agriculture France :

« Les Chambres d'Agriculture accompagnent les agriculteurs dans la recherche de nouveaux débouchés pour leurs productions, et en particulier au travers de la vente directe. Le consommateur doit pouvoir accéder facilement aux produits sans se déplacer. Le partenariat avec La Poste propose des solutions avec du transport, avec des casiers pour accéder au produit, avec des logiciels qui permettent de visualiser, et au consommateur d'acheter. Et nous avons également besoin d'un partenaire souverain pour développer tout cela, ancré dans le monde rural. Le groupe La Poste est le meilleur partenaire pour cela. Les Chambres d'Agriculture et le groupe La Poste se donnent Rendez-vous sur le Salon de l'Agriculture pour accélérer le partenariat. »

Au Salon de l'agriculture qui se déroulera du 22 février au 2 mars 2025 à Paris Expo Porte de Versailles, La Poste présentera sur son stand [Pavillon 4, stand F 065] :

- son maillage en zone rurale
- ses outils au service des territoires
- l'accélération de la transition écologique, grâce à une logistique toujours plus respectueuse de l'environnement.
- l'accompagnement numérique des élus et des professionnels agricoles, pour répondre aux défis d'un secteur en pleine mutation.

Chambres d'Agriculture France sera également présente sur le Pavillon 4 - stand CDAF B90

Les Chambres d'Agriculture seront comme chaque année très présentes en divers lieux, parmi lesquels les halls 3, 5 et 7.1 où les Chambres régionales et leurs comités de promotion coordonneront 12 000 m² dédiés à la gastronomie de nos régions, mais aussi le hall 4 (stand B90) où un stand institutionnel Chambres d'agriculture permettra au grand public et au professionnel d'échanger avec élus et collaborateurs, de participer à des activités, des quiz...

A propos du groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur son réseau de services de proximité, humain et numérique, le plus important de France. Ce réseau se compose de 37 500 points de service dont 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et plus de 20 500 points d'accès à un service postal (relais et consignes Pickup, Espaces Pros). La Poste distribue plus de 15 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2023, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 34,1 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 233 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont plus de 179 000 en France. Dans le cadre de son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe le cap d'une croissance rentable et responsable en France et à l'international s'appuyant sur un modèle multi-activités robuste. Entreprise à mission depuis 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040.

A propos de Pourdebon

Pourdebon.com est une place de marché de produits frais et d'épicerie fine qui livre à domicile des produits de qualité, en direct des meilleurs producteurs français. Cofondée par Nicolas Machard et Cyril Schwartz en 2016, Pourdebon.com fait aujourd'hui partie de Geopost (groupe La Poste) ce qui lui permet de livrer en sec, frais et surgelé, partout en France, près de 30 000 produits provenant de 800 agriculteurs et artisans. Soucieux de valoriser ses producteurs et face à l'intérêt croissant des Français pour la vente en direct en circuit court, Pourdebon.com rencontre un vrai succès après ses 8 années d'activité et a franchi en 2024 la barre du million de commandes réalisées sur son site depuis sa création.
www.pourdebon.com

A propos de Chambres d'agriculture France

Les Chambres d'agriculture au service du développement des agricultures et des territoires

Les Chambres d'agriculture, créées en 1924, sont des établissements publics dirigés par des élus.

Elles représentent l'ensemble des acteurs du monde agricole, rural et forestier : exploitants, propriétaires, salariés, groupements professionnels...

Le réseau des Chambres d'agriculture est investi de 3 missions, issues du Code rural et amendées par Loi d'avenir de l'agriculture du 13 octobre 2014 :

- Contribuer à l'amélioration de la **performance économique, sociale et environnementale** des exploitations agricoles et de leurs filières
- Accompagner dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi
- **Assurer une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics** et des collectivités territoriales

Présentes au niveau départemental, régional et national, les Chambres d'agriculture sont constituées de 4 200 élus et emploient plus de 8 000 personnes.

A propos de Bienvenue à la ferme

Créé en 1988 par les Chambres d'Agriculture, la marque Bienvenue à la ferme accompagne plus de 10 000 agriculteurs partout en France. Partageant les valeurs d'accueil et de convivialité « Ici, vous êtes bienvenus », les adhérents ouvrent leurs portes au grand public, qui peut y faire ses courses, participer à un repas chaleureux, passer un séjour dans un gîte ou une chambre d'hôtes, ou encore découvrir le travail des agriculteurs. Bienvenue à la ferme valorise la richesse de l'agriculture française, offre la possibilité de « manger fermier » avec des produits locaux et de saison, et prolonge l'expérience à la ferme à travers les activités d'agritourisme. Pour les agriculteurs, Bienvenue à la ferme est avant tout un réseau solidaire, qui leur permet de partager avec les visiteurs les valeurs qui leur sont chères : l'écoute, la découverte, l'authenticité, la qualité et le goût des produits, les pratiques responsables et la passion de faire vivre leur territoire.

Contacts presse :

Le groupe La Poste

service.presse@laposte.fr

Chambres d'agriculture France

Contacts Presse CDA France et Bienvenue à la ferme

myriam.decoeur@apca.chambagri.fr